**I. Contexte et Justification**

**LOT / G**

**Recrutement : *« Expertise internationale aspects juridiques et droits humains »* dans le cadre de la mise en œuvre du « Programme régional de réduction des risques VIH/TB et autres comorbidités et promotion des droits humains auprès des consommateurs de drogues injectables dans 5 pays d’Afrique de l’Ouest (Burkina Faso, Cap Vert, Côte d’Ivoire, Guinée Bissau et Sénégal) » PARECO**

**Termes de référence**

**30 Mai 2017**

L’Alliance Nationale contre le Sida, présentement dénommée Alliance Nationale des Communautés pour la Santé (ANCS), a soumis une note conceptuelle régionale au Fonds mondial, intitulée ***“Réduction des risques VIH/TB et autres comorbidités et promotion des droits humains auprès des consommateurs de drogues injectables dans 5 pays de l’Afrique de l’Ouest”*** (Burkina Faso, Cap Vert, Côte d’Ivoire, Guinée Bissau et Sénégal). Cette note conceptuelle a reçu l’approbation du Conseil d’Administration du Fonds mondial, pour son financement en tant que programme régional.Le programme régional (PARECO en sigle) vise l’amélioration de l’accès aux services de réduction des risques (RdR) et la promotion des droits humains des CDI par:

1. ***la promotion du plaidoyer*** dans les pays qui n’ont pas encore initié l’élaboration et la mise en œuvre d’une stratégie nationale de réduction des risques comprenant plusieurs mesures et programmes visant à réduire les conséquences négatives de l’usage de drogues;
2. ***le renforcement de l’information stratégique*** permettant de mesurer l’ampleur du phénomène à travers des évidences basées sur des données fiables ;
3. ***l’élaboration et le renforcement d’une démarche de santé publique et de droits humains***pour répondre aux besoins sanitaires et sociaux des CDI ;
4. ***la formation et******la prise en compte par les programmes VIH/TB/Hépatites virales des besoins spécifiques des CDI*****;**
5. ***la création d’un environnement favorable*** pour lever les obstacles sociojuridiques qui limitent l’accès à la prévention et aux soins des CDI ;
6. et **le développement de projets modèles innovants** en réduction de risques permettant un partage régional des meilleures pratiques.

Compte tenu de la complexité d’un tel programme inédit dans la sous-région, sa mise en œuvre requiert des compétences et une expertise avérée en matière juridique et droits humains pour garantir le succès et l’engagement des différentes parties prenantes à atteindre les résultats attendus durant les trois années dudit programme.

* **II. Présentation de l’expertise du LOT G : Aspects juridiques et Droits humains**

Il s’agira de rechercher un Expert en Aspects juridiques et Droits humains. Il sera chargé de la réalisation des activités suivantes :

***Activité 24*** Réaliser un état des lieux pour l'analyse des obstacles juridiques et systémiques (santé, sécurité etc..) à la mise en œuvre des stratégies de RdR à l'échelle des 05 pays avec des recommandations techniques opérationnelles.

***Activité 25*** Elaborer les outils administratifs et juridiques pour le suivi des recommandations techniques permettant d'améliorer l'environnement juridique et l'accès aux services de RdR.

***Activités 46 et 124 à 127*** Former des associations partenaires de la NCR sur l'approche droits humains des CDI et à l'utilisation de l'outil REAct (Alliance Internationale) au Burkina Faso, au Cap Vert, en Côte d'Ivoire, en Guinée Bissau, Sénégal.

***Activité 84*** Assurer une Assistance technique Internationale pour appuyer la mise en œuvre du programme régional au niveau communautaire et des acteurs de santé.

***Les tâches du Consultant du LOT G***

* En collaboration avec le Bureau Régional du Projet, réaliser un état des lieux pour l'analyse des obstacles juridiques et systémiques (santé, sécurité etc..) à la mise en œuvre des stratégies de RdR à l'échelle des 05 pays.
* En collaboration avec le Bureau Régional du Projet, élaborer les outils administratifs et juridiques pour le suivi des recommandations techniques permettant d'améliorer l'environnement juridique et l'accès aux services de RdR.
* En collaboration avec le Bureau Régional du Projet*, f*ormer des associations partenaires de la NCR sur l'approche droits humains des CDI et à l'utilisation de l'outil REAct au Burkina Faso, en Cote d'Ivoire, au Cap Vert, en Guinée Bissau et au Sénégal.
* En collaboration avec le Bureau Régional du Projet*, a*ssurer une Assistance technique Internationale pour appuyer la mise en œuvre du programme régional au niveau communautaire et des acteurs de santé.

***Les livrables attendus du Consultant du LOT G***

* Document sur l’état des lieux pour l'analyse des obstacles juridiques et systémiques (santé, sécurité etc..) à la mise en œuvre des stratégies de RdR à l'échelle des 05 pays avec des recommandations techniques opérationnelles.
* Les outils administratifs et juridiques élaborés pour le suivi des recommandations techniques permettant d'améliorer l'environnement juridique et l'accès aux services de RdR.
* Rapports de formations des associations partenaires du PARECO sur l'approche droits humains des CDI et sur l'utilisation de l'outil REAct d’Alliance Internationale.
* Rapports et compte rendu de l’Assistance technique fournie dans la mise en œuvre du programme régional au niveau communautaire et des acteurs de santé.

***Le profil du Consultant du LOT G***

L’Expert est un Spécialiste des Aspects juridiques et Droits humains.

* L’expert en RdR est titulaire d’un diplôme supérieur en science juridique, et doit démontrer d’une expérience de 05 ans au moins, de travail dans des organisations de défense et de promotion des Droits Humains particulièrement au niveau des programmes de lutte contre le Sida, spécifiquement auprès des populations clés (HSH, PS, CDI). Il doit avoir une forte connaissance des lois, législations et juridictions des pays de la CEDEAO. En plus, il doit attester d’une expérience dans l’élaboration de document et supports didactiques pour la formation sur les Droits humains et prouver ses capacités en formation des adultes sur les Droits Humains.

***Durée et lieu des assistances techniques prévues***

* Le nombre de jours prévisionnel pour cette assistance technique est de 25 jours année 1.
* La période prévisionnelle de l’assistance technique est du 15 juillet au 31 décembre 2017
* En cas d’expérience concluante, le Consultant sera reconduit pour la deuxième année de mise en œuvre du projet.
* Les zones d’interventions prévues sont le Burkina Faso, la Cote d'Ivoire, le Cap Vert, la Guinée Bissau et le Sénégal.

***Dossier de candidature***

Les personnes et / ou Cabinets intéressés doivent déposer un dossier de candidatures comprenant :

* Une offre technique décrivant la compréhension des TDR, la méthodologie proposée, le planning d’intervention
* Une offre financière précisant les honoraires du Consultant
* Les CV mis à jour du Consultant, mettant en exergue son expérience sur le domaine d’expertise concerné

***Dossier de candidature***

Les personnes et / ou Cabinet intéressés doivent déposer un dossier de candidature comprenant :

* Une offre technique décrivant la compréhension des TDR, la méthodologie proposée, le planning d’intervention
* Une offre financière précisant les honoraires du consultant.
* Le CV mis à jour du consultant, mettant en exergue leur expérience sur le domaine d’expertise concerné